



COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL  
SEINE ET MARNE

# GAF COMPÉTITION ÉQUIPE TR2

17 - 18 JANVIER 2026

Gymnase Maurice Bacquet  
9 rue Guy Rabourdin  
CHELLES

# INFORMATIONS IMPORTANTES

Au vue du nombre d'équipes engagées dans les catégories TR 2 10 ans et +, TR 2 10-15 ans et TR 2 10-13 ans, le Comité Départemental de Gymnastique de Seine-et-Marne demande à ce qu'**une seule personne accompagne chaque gymnaste au moment de la proclamation du palmarès** afin de respecter la sécurité de tous.

Nous remercions chaque acteur de leur compréhension.

Merci de diffuser l'information à chacune de vos gymnastes.

Sportivement,

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Ordre de passage prévisionnel - GAF - DEPT 77 - EQUIPES TR2 du 17/01/2026 au 18/01/2026 - CHELLES

17/01/2026

Plateau A

TR 2 10 ANS ET + - 13:30

Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et +	5	13:30 - 14:59
Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et +	4	14:59 - 16:19
Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et +	4	16:19 - 17:39
PAUSE - 17:39		
Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et +	4	18:00 - 19:05
Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et +	4	19:05 - 20:10

PALMARÈS - 20:20

Plateau B

TR 2 10-15 ANS - 13:30

Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans	5	13:30 - 14:59
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans	5	14:59 - 16:20
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans	5	16:20 - 17:40
PAUSE - 17:40		
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans	4	18:00 - 19:05
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans	4	19:05 - 20:10

PALMARÈS - 20:20

18/01/2026

Plateau A

TR 2 10-13 ANS - 09:00

Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans	5	09:00 - 10:25
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans	5	10:25 - 11:44
PAUSE - 11:44		
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans	4	12:30 - 13:35
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans	4	13:35 - 14:40
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans	4	14:40 - 15:45
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans	4	15:45 - 16:55

PALMARÈS - 17:05

Plateau B

TR 2 7-9 et 9-11 ANS - 09:00

Fed A - Trophée Régional 2 - 7-8-9 ans	5	09:00 - 10:25
Fed A - Trophée Régional 2 - 7-8-9 ans	2	10:25 - 11:44
Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans	3	
PALMARÈS - 11:55		
Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans	4	12:30 - 13:35
Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans	4	13:35 - 14:40
Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans	4	14:40 - 15:45
Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans	4	15:45 - 16:55

PALMARÈS - 17:05

# MÉMO

## MUSIQUES

A télécharger sur DJGym jusqu'au 7 janvier 2026

## FORFAITS

Via EngaGym jusqu'au 7 janvier 2026 (Au-delà, le forfait sera hors-délai, l'engagement sera dû. Un justificatif sera demandé obligatoirement pour ne pas être amendé)

## ENGAGEMENTS DES JUGES (prévisionnel et nominatif)

Via EngaJuge jusqu'au 7 janvier 2026 (Au-delà, vous ne pourrez plus engager vos juges. Ceux-ci doivent être obligatoirement licenciés et recyclés)

## RÉUNION DES JUGES

Se référer à l'organigramme des juges.

## CONTRÔLE DES LICENCES (des gymnastes, entraîneurs)

avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement)

# RESPONSABLES

## RESPONSABLES PLATEAU

Bénédicte BRIN (samedi)  
06 60 26 19 10  
[benedictebrinpro@gmail.com](mailto:benedictebrinpro@gmail.com)

Cindy SWENNE (dimanche)  
06 73 48 50 36  
[cin.cin1@hotmail.com](mailto:cin.cin1@hotmail.com)

## RESPONSABLE DES JUGES

Audrey FROLOIS  
06 03 40 64 31  
[cdgym77.jugementgaf@gmail.com](mailto:cdgym77.jugementgaf@gmail.com)

# ENGAGEMENTS & RÈGLEMENTS

Engagements effectués via EngaGym avant la date de forclusion :  
1er décembre 2025

## TARIFS

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
27 €	12 €

Règlement à effectuer avant cette même date par virement bancaire :  
IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076  
BIC : AGRIFRPP887

# MUSIQUES

Les musiques devront être obligatoirement téléchargées via DJGym sur l'Extranet Fédéral AVANT LE 7 JANVIER 2026.

Utilisation OBLIGATOIRE de DJGym.

Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Les clefs (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJGym.

Si la musique n'est pas téléchargée sur DJGym, la clé ne sera pas utilisée et la gym devra passer sans musique.

Attention : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

# MONTÉE DES BARRES

Les demandes de montées de barres doivent être faites à la responsable des juges, au plus tard lors de la réunion de juge. Si la demande n'a pas été faite dans les temps, la gymnaste ne pourra pas modifier la hauteur des barres.

# FORFAITS

## Uniquement dans Engagym

Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral

Information répercutee automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs

→ **AVANT LE 7 JANVIER 2026**

- Pas de certificat médical à envoyer
- Pas d'amende
- Déduction du prix de l'engagement

→ **A PARTIR DU 8 JANVIER 2026**

- Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet
- Prix de l'engagement dû

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

# DEMANDE DE REPÊCHAGE

Toutes les demandes de repêchage doivent être effectuées via EngaGym

En cas de quota de qualification, les demandes de repêchage ne pourront pas être acceptées

# CERTIFICATS MÉDICAUX

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- OU à envoyer UNIQUEMENT par mail au secrétariat :  
[cdgym77.secretariat@gmail.com](mailto:cdgym77.secretariat@gmail.com), au plus tard le mardi suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.
- Amende pour forfait hors délai sans justificatif :

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
76,50 €	15,50 €

# Contrôle des licences

- OBLIGATOIRE
- Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible), icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement
- Effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs et des gymnastes
- Contrôle avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

# RÈGLEMENTATION POUR LES ENTRAÎNEURS

- En individuel, 1 entraîneur pour une gymnaste et 2 entraîneurs pour 2 gymnastes ou plus par club et par agrès.
- En équipe, 2 entraîneurs max (changement d'entraîneurs non autorisé pendant l'échauffement et en compétition).

Tenue sportive adaptée et identique (cf règlementation fédérale GAF)

Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

# RÈGLEMENTATION POUR LES GYMNASTES

Se référer à la Brochure générale de la FFG et à la Brochure Technique GAF IDF : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

# TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Appel 40 minutes avant chaque tour

30 minutes max d'échauffement articulaire

3 minutes d'échauffement à chaque agrès

# PALMARES

- Toutes les gymnastes doivent assister au palmarès.
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)
- En cas d'exæquo à la dernière place qualificative, l'individuelle qualifiée sera celle ayant réalisé le meilleur total à un agrès (puis au 2ème agrès)

# JUGES

Date limite pour engager les juges sur EngaGym (en prévionnel et en nominatif) : 7 janvier 2026.

Cette date limite passée, il ne sera plus possible d'engager vos juges

Les juges doivent au préalable, être licenciés.

Les Clubs doivent anticiper ces engagements. Cette date devra **IMPÉRATIVEMENT** être respectée puisque cela aura une incidence majeure sur l'activité du juge qui ne pourra être renseignée dans le e-carnet de celui-ci.

# JUGES

JURY 1 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 17 janvier 2026

Réunion de Juge à **12h30** - Palmarès prévu à **20h20**

PROGRAMME : TR2 10 ans et +

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1 minimum	SERRIS	COULOMMIERS	PONTAULT	CESSON
N1 minimum	LES COUDREAUX	LE MÉE	ST SOUPPLETS	CHELLES GYM
N1 minimum	MONTÉVRAIN	GRETZ	MEAUX	LA FERTÉ

# JUGES

JURY 2 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 17 janvier 2026

Réunion de Juge à **12h30** - Palmarès prévu à **20h20**

PROGRAMME : TR2 10/15 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1 minimum	BUSSY	CHAMPAGNE	MITRY	COURTRY
N1 minimum	LE MÉE	LES COUDREAUX	COMBS	ROISSY
N1 minimum	MEAUX	MONTÉVRAIN	SERRIS	CESSON

# JUGES

JURY 3 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 18 janvier 2026

Réunion de Juge à **8h** - Palmarès prévu à **17h05**

PROGRAMME : TR2 10/13 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1 minimum	COURTRY	BUSSY	MEAUX	LE MÉE
N1 minimum	OZOIR	SERRIS	CHELLES GYM	COMBS
N1 minimum	COULOMMIERS	CHAMPAGNE	ROISSY	SAVIGNY

# JUGES

JURY 4 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 18 janvier 2026

Réunion de Juge à **8h** - Palmarès prévu à **17h05**

PROGRAMME : TR2 **7/9 ans** et 9/11 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1 minimum	CESSON	MITRY	SAVIGNY	OZOIR
N1 minimum	LE MÉE	ROISSY	MONTÉVRAIN	COURTRY
N1 minimum	LA FERTÉ	AG CHELLES	PONTAULT	LES COUDREAUX

# RÈGLEMENTATION POUR LES JUGES

Le juge doit être en possession de sa licence avec photo.

Tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSURES PLATES (pas de talon). Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).

**Le juge doit être à l'heure à la réunion de juge.** L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).



**Secrétariat**  
**Tél : 06 73 03 50 59**  
**Courriel : [cdgym77.secretariat@gmail.com](mailto:cdgym77.secretariat@gmail.com)**

**Développement**  
**Tél : 07 81 11 25 06**  
**Courriel : [cdgym77.developpement@gmail.com](mailto:cdgym77.developpement@gmail.com)**